

Direction des affaires politiques

54^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 - Débat général

Intervention de S.E.M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

26 septembre 2023

Monsieur le Président,

Ma délégation souscrit à la déclaration de l'Union européenne.

Le Luxembourg est profondément préoccupé par l'effondrement des droits humains en **Afghanistan**, en particulier des droits des femmes et des filles. Ma délégation rappelle que l'Afghanistan est tenu par ses obligations internationales. L'impunité pour les graves violations des droits humains ne saurait être tolérée et les preuves doivent être dûment collectées, afin de pouvoir exiger des comptes aux autorités.

Ma délégation est alarmée par les informations sur un recours brutal et généralisé au viol et à d'autres formes de violence sexuelle en **RDC** et au **Soudan**. Comme l'a souligné Martin Griffiths, au Soudan il ne s'agit « pas seulement [d']une crise humanitaire, c'est une crise de l'humanité ».

Ma délégation continue à condamner la guerre injustifiée de la **Russie** contre **l'Ukraine**. En particulier, nous condamnons de la manière la plus ferme le programme de déportation et d'adoption forcée d'enfants ukrainiens vers le territoire russe.

En **Syrie**, le nombre de détentions arbitraires, d'enlèvements et de disparitions forcées, plus de 130 000 depuis 2011, en grande partie imputables au régime syrien, est extrêmement préoccupant. Le Luxembourg salue la création de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne (IIMP), qui apportera le soutien nécessaire aux survivantes et survivants et aux familles des victimes.

Au **Yémen** et au **Myanmar**, les situations humanitaires restent des plus préoccupantes. Les exactions commises par les forces militaires au Myanmar, ainsi que leur blocage de l'aide humanitaire rendent la situation intenable.

Dans les **Territoires palestiniens occupés**, ma délégation est préoccupée par l'augmentation de violences. L'année 2023 compte déjà plus de 200 victimes du côté palestinien, ce qui représente un niveau d'effusion de sang sans précédent depuis 2005.

Ma délégation condamne l'opération militaire de l'**Azerbaïdjan** contre la population arménienne du Haut-Karabakh, déplore les victimes de cette récente escalade et en appelle l'Azerbaïdjan à garantir les droits de la population arménienne du Haut-Karabakh.

Enfin, au **Nicaragua**, le Luxembourg souhaite attirer l'attention sur la révocation de la personnalité juridique de 8 universités et de 119 organisations de la société civile, qui porte atteinte à la liberté académique et représente un coup dur pour l'espace civique.

Je vous remercie.

[2 min 30 – 364 mots]